

LPPR : « Le président de la République voudra montrer l'engagement de l'État » (Édouard Philippe)

Paris - Publié le lundi 23 septembre 2019 à 18 h 38 - Actualité n° 162951

« Le président de la République voudra montrer que l'engagement de l'État n'est pas simplement celui de la ministre [en charge de l'Esri], du Premier ministre ou de la majorité, mais de l'ensemble de la structure de l'État : le président y est extrêmement attaché et aura l'occasion le moment venu (...) de s'exprimer sur le sujet, mais par respect et prudence, je lui laisse les annonces, les deux étant parfaitement liés en l'occurrence », déclare Édouard Philippe, Premier ministre, à qui les trois groupes de travail mis en place pour préparer la LPPR ont officiellement remis leurs rapports finaux, à l'IPGP, le 23/09/2019.

« Je n'ai pas d'annonces à vous faire, car on vient juste de me rendre les rapports ; ça se travaille, il y a encore un certain nombre de questions qui sont ouvertes », ajoute le Premier ministre. Les « seules annonces » qu'il « peu[t] faire » sont que ce projet de loi doit être écrit « avant la fin de l'année pour qu'il puisse être adopté par le Parlement en 2020 et commencer à produire ses effets au début de l'année 2021 ». « C'est un élément de sérieux de notre engagement, car il est assez facile de reporter le début d'une loi de programmation pluriannuelle après une échéance tellement lointaine qu'au fond on n'est pas tenu par les engagements qu'on prend ».

Il indique par ailleurs qu'il n'est « pas surpris que l'annonce de la LPPR ait suscité de fortes attentes, cela ne m'avait pas échappé. Je le comprends très bien et d'autant mieux qu'à chaque fois qu'on a parlé de lois pluriannuelles en matière de recherche ou de programmation, en réalité elles ont été assez peu pluriannuelles et assez peu suivies d'effets s'agissant des moyens ».

Édouard Philippe affirme partager le constat dressé par les trois groupes de travail, tant sur les atouts de la science française, « assez évidents », que sur « le risque de décrochage, qui est réel » : « Il faut qu'on soit ambitieux et qu'on porte cette ambition de la recherche scientifique et d'une certaine forme de souveraineté et de puissance (...) de la recherche française ».

Il précise enfin que dans le cadre de la préparation de cette LPPR, il y a déjà eu 300 auditions, près d'un millier de contributions individuelles et près de 80 contributions institutionnelles. Enfin, comme il l'avait annoncé le 01/02/2019, il maintient que l'objectif de la LPPR est de « redonner du temps, des moyens et de la visibilité au monde de la recherche ».

News Tank retranscrit ici certains autres passages de son discours.

« Un des sujets premiers est la question des carrières »

« Un de sujets premiers est la question des carrières, ou plutôt la question des perspectives et de la prise en compte d'une vie de travail, sur lequel on n'est pas bons. On sait très bien quel est le vieil arrangement qui a prévalu en la matière : des rémunérations plutôt en dessous d'une moyenne elle-même pas totalement réjouissante, le tout à peine compensé par (...) un mécanisme de retraite qui permet de revenir à une forme d'équilibre avec ce que l'on compare. Ce n'est pas ça !

Mais cela ne se change pas en une fois comme ça, c'est compliqué, car c'est presque un contrat social d'une certaine façon, mais dont vous dénoncez vous-mêmes les limites.

Le doctorant, le jeune chercheur se trouve confronté à une situation qui ne lui permet pas toujours de s'épanouir ici et l'incite souvent à aller voir ailleurs. Il faut donc qu'on change ce dispositif par deux instruments :

- La réforme des retraites, qui d'une certaine façon nous l'impose ; appliquée telle qu'elle est pensée sans que rien ne soit changé, s'agissant des professeurs de l'éducation nationale ou des E-C, cela donnerait des solutions pas acceptables.
- La bonne réponse est de se dire si, au fond, il ne faut pas revoir le fondement de ce contrat social. »

La chance d'avoir du temps

« La seule chance qu'on a, c'est d'avoir un peu de temps, car on ne peut pas traiter tout de suite tout le monde, il faut réfléchir à ceux qui entrent dans la carrière, avec la priorité des doctorants et jeunes chercheurs, et l'organiser progressivement. Cette discussion, il faut l'avoir dans le cadre de la réflexion sur la LPPR et de la réforme des retraites », lance-t-il encore aux rapporteurs.

« C'est un superbe chantier qu'il faut faire tranquillement, sereinement, sérieusement, mais qu'il faut faire... on y est évidemment prêts (...). Votre base de travail trace des directions avec lesquelles nous sommes très à l'aise, mais il y a encore du travail dans la rédaction de la loi pour prendre en compte ce que je viens d'évoquer, ce qui nous amènera tranquillement à la fin de l'année et encore plus tranquillement à un débat parlementaire au cours de l'année 2020. »

Avoir des priorités implique de renoncer

« Vous évoquez la nécessité de formuler des priorités, je suis d'accord, mais dans ce cas-là, il faut se rappeler la règle d'airain de la transivité en matière de choix publics, c'est-à-dire que gouverner c'est choisir et choisir c'est renoncer. »

« Donc collectivement, après un vrai débat public et une vraie analyse, on peut avoir à renoncer, ce qui est difficile, il faut bien le mesurer : si notre stratégie repose sur des choix, tout ne sera pas un choix n° 1 (...) et il faudra en assumer collectivement les conséquences ».

Pas qu'un problème de financements, mais aussi d'accès au marché continental

« Il y a un vrai sujet d'accès au financement pour les des deep tech. Mais quand une petite entreprise, pour ne pas dire une start-up, veut se développer, je suis frappé de voir que l'aspect financier n'est pas toujours la limite numéro 1.

Un aspect qui me turlupine beaucoup en ce moment, c'est la difficulté des jeunes entrepreneurs ou chercheurs d'accéder à un marché européen uniforme : leur accès au marché est finalement tellement plus compliqué — compte tenu des différences de normes et de paysages — dans l'UE par rapport au marché américain bien plus uniforme.

Il faut certes une réflexion sur le financement, mais, même si on avait accès à des financements importants, on aurait encore la difficulté de l'accès au marché continental. Je suis par nature toujours un peu hésitant quand on pose d'abord les choses en termes de financements. »

Ne pas mettre France, Chine et États-Unis pas sur le même plan

Après la présentation d'un des rapporteurs comparant la France aux États-Unis et à la Chine, le Premier ministre indique : « C'est un bon sujet de savoir s'il faut présenter les choses comme cela : cela a-t-il du sens de comparer nos 67 millions de concitoyens à la Chine ou aux États-Unis sur la question de la recherche ?

Cela en a eu incontestablement, cela peut en avoir encore, car il ne faut jamais négliger les dimensions nationales, mais si on veut véritablement prévaloir dans beaucoup de domaines, il faut se placer sur la scène européenne. (...)

Le schéma de jeu dans lequel on est à peu près sûrs de maximiser nos avantages comparatifs (...), ce serait d'être les plus forts, premiers ou deuxièmes systématiquement dans nos priorités ; avec un dispositif européen très intégré et ambitieux, cela fait beaucoup de cases qu'il faut bien imbriquer ! (...)

Mais en jouant simplement la carte nationale, je ne suis pas sûr qu'on puisse à court terme espérer se trouver au niveau de pays qui par définition ont une ressource, un drive et des moyens tellement considérables ».

Un combat toujours vif entre science et opinion

« Il y a une forme de combat éternel qui n'est jamais gagné, paradoxalement, entre la science et l'opinion : on aimerait à penser qu'il le soit dans le pays des Lumières — mais en fait il est toujours à l'œuvre dans des domaines extrêmement variés ».

Il ajoute qu'au moment de sa déclaration de politique générale en juin, « j'ai dit une phrase qui me paraissait évidente : (...) que je croyais à la science qui éclaire les décisions publiques ; rien que cela a suscité des réactions très fortes, parfois très enthousiastes (...), et parfois très critiques de personnes pour qui dire cela revient à dire qu'on ne va pas écouter les angoisses (...) et qu'on imposerait la vérité ».

« Mais je crois encore que nous devons tout le temps nous appuyer sur la science pour rendre des décisions publiques, c'est pourquoi nous avons pris des décisions remarquées en matière de vaccination, d'homéopathie et parfois contestées y compris sur le terrain de la science. (...)

J'ai aussi entendu qu'énormément de nos concitoyens pensent qu'au cœur des transformations et du réchauffement climatique figure l'utilisation de l'énergie nucléaire. Il y a beaucoup de sujets où il faut ramener la science au premier plan dans les choix publics. (...) C'est assez préoccupant dans le débat public. »

La question des quotas de scientifiques en politique

« Je ne suis pas issu du monde de la recherche, ce n'est pas un monde que je connais intimement et comme beaucoup de français il m'impressionne. »

Sur le sujet des quotas de scientifiques dans le monde politique, *« quand vous dénoncez la grande ignorance scientifique chez nos dirigeants, je me suis senti un peu visé. Mais si on regarde les ministres [de plein exercice], on est, je crois, dans le quota : on est cinq, il me semble. »*

« Plus sérieusement, oui il y a bien sûr ce sujet, et la solution c'est vous, pas nous. Il y a des gens très bien qui passent du monde scientifique à l'engagement politique ; j'en connais, il y en a ici [il regarde Frédérique Vidal et cherche Cédric Villani du regard au premier rang] : c'est à vous de jouer (...) le monde de la décision politique a besoin de vous. »

Édouard Philippe



Date de naissance : 28/11/1970

Parcours	Depuis	Jusqu'à
Premier Ministre - Hôtel de Matignon Premier ministre	Mai 2017	Aujourd'hui
Seine-Maritime Député	2012	Mai 2017
Communauté de l'agglomération havraise Président	Décembre 2010	Mai 2017
Ville du Havre Maire	Octobre 2010	Mai 2017
Conseil départemental de la Seine-Maritime Conseiller général dans le canton du Havre-5	2008	Mai 2017
Ville du Havre Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, de l'habitat, du Grand Paris et du développement portuaire	2009	2010
Areva Directeur des affaires publiques	2007	2010
Ville du Havre Adjoint au maire, chargé du développement économique et portuaire, de l'emploi, de la formation, de l'enseignement supérieur et des relations internationales	2008	2009
Cabinet Debevoise & Plimpton LLP Avocat	2004	2008
Conseil régional de Haute-Normandie Conseiller régional	2004	2008
Ville du Havre Adjoint au maire chargé des affaires juridiques	2001	2008
UMP Directeur général des services	2002	2004
Établissement & diplôme	Année(s)	
École Nationale d'Administration Diplômé (promotion Marc Bloch)	1995	1997
Sciences Po Paris Diplômé	1989	1992

Fiche n° 17900, créée le 06/06/16 à 17:04 - MàJ le 20/05/19 à 15:14

© News Tank 2019 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »